

Temps Libre 2026-2027

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|--|---|---|
| Salle Roger Vincent | Piscine Cazalet | Salle André Nègre | Piscine Cazalet | Salle Haut-Livrac |
| Gym Douce (1) 09h00-10h00 (GD2) Jessica Renf.Musculaire (1) 10h00-11h00 (RF1) Jessica Etirements Dos (1) 11h00-11h45 (E1) Jessica | Aqua-gym (1) 08h00-08h45 (A1) Denis | Gym Douce (1) 09h00-10h00 (GD6) Jessica Multi Danses (1) 10h15-11h15 (MD1) Naël | Aqua-gym (1) 08h00-08h45 (A3) Alioune | Gym Douce (1) 08h45-09h45 (GD8) Jessica Etirements Dos (1) 09h45-10h30 (E4) Jessica Renf.Musculaire (1) 10h30-11h30 (RF8) Jessica |
| Salle Monbalon | Salle Roger Vincent | Salle Bellegrave Boxe | Salle André Nègre | Salle Roger Vincent |
| Gym Entretien (1) 09h00-10h00 (GE1) Chrystelle Pilates (1) 10h00-11h00 (Pi1) Chrystelle Gym Douce (1) 11h00-12h00 (GD1) Chrystelle | Gym Entretien (1) 08h45-09h45 (GE2) Corentin Stretching (1) 09h45-10h45 (S1) Corentin Gym Douce (1) 10h45-11h45 (GD3) Corentin | Renf.Musculaire (1) 09h00-10h00 (RF4) Aurélie SSBE Pilates (1) 10h00-11h00 (SPi1) Aurélie SSBE Gym Douce (1) 11h00-12h00 (SGD3) Aurélie | Badminton (Déb/Conf) (1) 08h45-10h00 (B1) Thomas 10h00-11h15 (B2) Thomas 11h15-12h30 (B3) Thomas Gym Entretien (1) 09h00-10h00 (GE5) Jessica Stretching (1) 10h00-11h00 (S3) Jessica Danses Afro Latino Caraïbes (1) 11h00-12h00 (DA1) Jessica | Renf.Musculaire (1) 08h45-09h45 (RF9) Corentin Stretching (1) 09h45-10h45 (S6) Corentin Gym Entretien (1) 10h45-11h45 (GE6) Corentin |
| Salle Roger Vincent Hall 1 | Salle André Nègre | Golf de Pessac | Salle Bellegrave Boxe | Salle Echoppes D |
| Volley (1) 09h00-10h15 (Vo1) Corentin | Gym Douce (1) 09h00-10h00 (GD4) Denis Etirements Dos (1) 10h00-10h45 (E2) Denis Renf.Musculaire (1) 10h45-11h45 (RF3) Denis | Golf (3) 09h30-10h30 (Go2) Maxime 10h30-11h30 (Go3) Maxime 11h30-12h30 (Go4) Gaspard | Pilates (Doux) (1) 08h45-09h45 (Pi6) Cécile Pilates (1) 09h45-10h45 (Pi7) Cécile SSBE Prévention Chutes (1) 10h45-11h45 (SPC1) Cécile | Circuit Training (1) 09h00-10h00 (CT1) Chrystelle Pilates (1) 10h00-11h00 (Pi8) Chrystelle |
| Salle André Nègre | Salle Echoppes D | Salle Echoppes D | Salle Roger Vincent | Salle Bellegrave Boxe |
| Yoga Adapté (2) 09h00-10h00 (YA1) Chloé Yoga (2) 10h00-11h00 (Y1) Chloé FitDance (1) 11h00-12h00 (FD1) Naël | Gym Entretien (1) 09h00-10h00 (GE3) Jessica 10h00-11h00 (GE4) Jessica Stretching (1) 11h00-12h00 (S2) Jessica | Renf.Musculaire (Tonique) (1) 10h00-11h00 (RF5) Chrystelle Pilates (1) 11h00-12h00 (Pi5) Chrystelle | 09h45-10h45 (Pi7) Cécile SSBE Prévention Chutes (1) 10h45-11h45 (SPC1) Cécile | Gym Entretien (1) 09h00-10h00 (GE7) Denis Gym Douce (1) 10h00-11h00 (GD9) Denis Stretching (1) 11h00-12h00 (S7) Denis |
| Salle Bellegrave Boxe | Salle Monbalon | Salle Echoppes G | Salle Roger Vincent | Salle Léon Blum |
| Pilates (1) 09h15-10h15 (Pi2) Cécile SSBE Gym Douce (1) 10h15-11h15 (SGD1) Cécile SSBE Equilibre (1) 11h15-12h15 (SE1) Cécile | Pilates (Doux) (1) 09h15-10h15 (Pi3) Cécile Pilates (1) 10h15-11h15 (Pi4) Cécile Etirements Dos (1) 11h15-12h00 (E3) Cécile | Renf.Musculaire (1) 10h30-11h30 (RF7) Denis Stretching (1) 11h30-12h30 (S5) Denis | 09h00-10h00 (RF6) Aurélie Stretching (1) 10h00-11h00 (S4) Aurélie Gym Douce (1) 11h00-12h00 (GD7) Aurélie | Pilates (1) 10h30-11h30 (Pi9) Cécile SSBE Gym Assise (1) 11h30-12h30 (SGA1) Cécile |
| Salle Echoppes G | Salle Bellegrave Boxe | Salle Echoppes G | Salle Poujéau | Salle Léon Blum |
| Renf.Musculaire (1) 10h00-11h00 (RF2) Gaël | Gym Douce (1) 10h00-11h00 (GD5) Aurélie SSBE Gym Douce (1) 11h00-12h00 (SGD2) Aurélie | Renf.Musculaire (1) 10h30-11h30 (RF7) Denis Stretching (1) 11h30-12h30 (S5) Denis | Sophrologie (2) 10h30-11h30 (So1) Anita | Pilates (1) 10h30-11h30 (Pi9) Cécile SSBE Gym Assise (1) 11h30-12h30 (SGA1) Cécile |
| Lundi après-midi | Mardi après-midi | Mercredi après-midi | Jeudi après-midi | Vendredi après-midi |
| Bois de proximité | Golf de Pessac | | Piscine Cazalet | Bois de proximité |
| Marche (Modérée) (1) 14h00-15h30 (Ma1) Corentin Marche (Mod/Tranq) (1) 14h00-15h30 (Ma2) Cécile | Golf (3) 14h30-15h30 (Go1) Maxime | | Aqua-gym (1) 12h45-13h30 (A4) Alioune 13h30-14h15 (A5) Alioune | Marche Nordique (Mod +) (1) 14h00-15h30 (MN1) Corentin Marche Nordique (Mod -) (1) 14h00-15h30 (MN2) Gaël |
| | Piscine Cazalet | | | |
| | Natation (1) 15h45-16h30 (N1) 0 Aqua-gym (1) 16h30-17h15 (A2) 0 | | | |

(1) = Activités liste 1 / (2) = Activités liste 2



TEMPS LIBRE - SAISON 2026-2027

Madame, Monsieur,

Les dossiers d'inscription au Temps Libre pour la saison prochaine (du 14 septembre 2026 au 11 juin 2027) seront recevables à partir du lundi 29 juin 2026.

Vous trouverez annexés à ce document le Règlement intérieur, un questionnaire de santé et le programme hebdomadaire des activités.

Aucune inscription ne sera acceptée avant la date du 29 juin 2026.

Les inscriptions se feront uniquement par courrier postal ou par dépôt dans la boîte aux lettres de l'Office des Sports, située près du grand portail d'entrée, et ce à partir de minuit le dimanche 28 juin 2026. Tout courrier d'inscription déposé avant minuit sera traité en toute fin de gestion après l'ensemble des inscriptions.

Le certificat médical reste obligatoire pour toutes nouvelles inscriptions et pour les adhérents de plus de 80 ans. Pour les autres adhérents le certificat médical a une validité de deux ans. Dans ce cas, il vous est demandé de remplir et signer le questionnaire de santé ci-joint et de renvoyer l'attestation de santé avec votre dossier d'inscription.

Informations pratiques :

La fiche d'inscription est à télécharger sur le site .

A l'inscription de juin, tous les adhérents ne pourront s'inscrire qu'à 3 activités maximum. L'ouverture des inscriptions à plus d'activités supplémentaires sera proposée à la rentrée de septembre 2026 en fonction des disponibilités restantes dans les créneaux.

Rappel : Seules les activités Gym douce peuvent être choisies 2 fois dans la semaine.

Informations concernant les activités :

Golf : seront prioritaires, les personnes n'ayant jamais été inscrites sur cette activité durant les 4 dernières années.

Ensuite, par ordre de priorité, seront pris :

1. Ceux ayant été inscrits 1 année
2. Ceux ayant été inscrits 2 années
3. Ceux ayant été inscrits 3 années
4. Ceux ayant été inscrits 4 années

❖ Pour cette nouvelle saison 2026/2027, les tarifs appliqués seront les suivants :

- **Tarif 1** : 210€ donnant droit à 2 activités différentes à choisir dans la **liste 1** :

Liste 1 :

Gym Douce, Etirement du Dos, Gym d'Entretien, Renforcement Musculaire, Stretching, Pilates, Pilates doux, Multi Danses, Danses Afro Latino Caraïbes, Fitdance, Aquagym, Natation, Marche, Marche Nordique, Badminton, et Volley, Circuit Training

Activités Sport Santé Bien Être (SSBE) très douces au même tarif : Gym Douce, Gym assise, Pilates doux, Prévention des chutes, et Equilibre, (Yoga adapté en liste 2).

Dès le 22 juin 2026 si vous souhaitez prendre une 3ème activité dans la **liste 1**, le tarif sera de **65€** pour l'activité supplémentaire.

Exemple. : Si vous choisissez 2 activités de la **liste 1** et 1 activité supplémentaire de la **liste 1**, le tarif sera de 210€ +65€, soit **275€**.

- **Tarif 2** : 220€ donnant droit à 1 activité dans la **liste 2** (tarification au coût réel que supporte l'Office pour ces 3 activités) :

Liste 2 :

Sophrologie, Yoga, Yoga adapté au tarif unique de **220€ par activité**.

Si vous souhaitez ajouter deux activités de la **liste 1** à une activité de la liste 2, le tarif sera de **210€** supplémentaires. Et inversement.

Exemple : Si vous choisissez 1 activité de la **liste 2** et 2 activités de la **liste 1**, le tarif sera de 220€ +210€ soit **430€**.

- **Tarif 3** : 290€

Liste 3 : Golf

Si vous souhaitez ajouter deux activités de la **liste 1** à une activité de la liste 3, le tarif sera de **210€** supplémentaires, soit 210€+290€ pour un total de **500€**. Et inversement.

Si vous souhaitez ajouter une activité de la **liste 2** à une activité de la liste 3, le tarif sera de **220€** supplémentaires, soit 220€+290€ pour un total de **510€**. Et inversement.

Dès que votre inscription sera enregistrée et validée, vous recevrez votre attestation d'inscription et votre reçu financier qui confirmeront votre inscription définitive. Si certaines de vos activités sont en attente, nous vous remercions d'attendre notre aval pour assister à l'activité concernée.

Autre information : Golf Bluegreen

Une attestation spécifique donnant droit à réduction auprès du Golf Bluegreen Pessac pour les adhérents Pessacais sera à demander auprès de notre secrétariat sur présentation d'un justificatif de domicile.

Cette attestation est délivrée gratuitement aux adhérents du Temps-Libre, ou sous adhésion payante pour les autres demandeurs. La simple attestation d'inscription Temps-Libre ne permet pas d'accéder aux avantages Bluegreen.

Pièces à joindre au dossier inscription

- Fiche d'inscription remplie et signée (recto/verso)
- Certificat médical pour les adhérents de plus de 80 ans, les nouveaux inscrits, pour les certificats médicaux de plus de 2 ans et les réinscrits ayant des réponses positives au questionnaire de santé
- Attestation de santé remplie et signée pour les réinscriptions (si réponses négatives à toutes les questions du questionnaire de santé)
- Le règlement intérieur Temps Libre signé
- 1 règlement (paiement) par personne, (pour les couples, 1 règlement par personne)
- Pass Senior délivré par le service Séniors de la mairie pour les Pessacais. Sur présentation du coupon de 10€, nous vous ferons un remboursement.

Le nom des animateurs sur le planning peut changer en fonction des contrats qu'ils prévoient pour la saison 2026/2027.

Tout dossier incomplet ou arrivant avant le 28 juin 2026 minuit sera traité ultérieurement et perdra sa priorité d'arrivée.

Mode de Paiement :

Chèques à l'ordre de l'Office du Sport, chèques vacances (ANCV non remboursables), espèces (faire l'appoint).

Notre secrétariat sera fermé du 03/08/2026 au 23/08/2026.

Bien sportivement,
Le Bureau de l'Office du Sport



Fiche d'inscription Temps Libre 2026-2027

Renouvellement Nouveau pratiquant Date inscription : __/__/__

Certificat médical

Num.

Monsieur Madame

Nom :

Prénom :

Date naissance : __/__/__

Courriel :

Tél. fixe :

Mobile :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CP : Ville :

Intra-rocade Extra-rocade Hors Pessac

En cas d'accident prévenir :

.....

Téléphone :

Je soussigné(e)

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Les participants s'engagent à avoir une assurance accident pour leurs dommages propres.

Date et Signature

Cadre Réserve Office du Sport

Nombre d'activité

Montant

Chèque Nombre :

Espèces

ANCV

Fiche d'inscription Temps Libre 2026-2027

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|--|---|--|--|---|
| Salle Roger Vincent Gym Douce (1) 09h00-10h00 <input type="checkbox"/> GD2 Renf.Musculaire (1) 10h00-11h00 <input type="checkbox"/> RF1 Etirements Dos (1) 11h00-11h45 <input type="checkbox"/> E1 Salle Monbalon Gym Entretien (1) 09h00-10h00 <input type="checkbox"/> GE1 Pilates (1) 10h00-11h00 <input type="checkbox"/> Pi1 Gym Douce (1) 11h00-12h00 <input type="checkbox"/> GD1 Salle Roger Vincent Hall 1 Volley (1) 09h00-10h15 <input type="checkbox"/> Vo1 Salle André Nègre Yoga Adapté (2) 09h00-10h00 <input type="checkbox"/> YA1 Yoga (2) 10h00-11h00 <input type="checkbox"/> Y1 FitDance (1) 11h00-12h00 <input type="checkbox"/> FD1 Salle Bellegrave Boxe Pilates (1) 09h15-10h15 <input type="checkbox"/> Pi2 SSBE Gym Douce (1) 10h15-11h15 <input type="checkbox"/> SGD1 SSBE Equilibre (1) 11h15-12h15 <input type="checkbox"/> SE1 Salle Echoppes G Renf.Musculaire (1) 10h00-11h00 <input type="checkbox"/> RF2 | Piscine Cazalet Aqua-gym (1) 08h00-08h45 <input type="checkbox"/> A1 Salle Roger Vincent Gym Entretien (1) 08h45-09h45 <input type="checkbox"/> GE2 Stretching (1) 09h45-10h45 <input type="checkbox"/> S1 Gym Douce (1) 10h45-11h45 <input type="checkbox"/> GD3 Salle André Nègre Gym Douce (1) 09h00-10h00 <input type="checkbox"/> GD4 Etirements Dos (1) 10h00-10h45 <input type="checkbox"/> E2 Renf.Musculaire (1) 10h45-11h45 <input type="checkbox"/> RF3 Salle Echoppes D Gym Entretien (1) 09h00-10h00 <input type="checkbox"/> GE3 10h00-11h00 <input type="checkbox"/> GE4 Stretching (1) 11h00-12h00 <input type="checkbox"/> S2 Salle Monbalon Pilates (Doux) (1) 09h15-10h15 <input type="checkbox"/> Pi3 Pilates (1) 10h15-11h15 <input type="checkbox"/> Pi4 Etirements Dos (1) 11h15-12h00 <input type="checkbox"/> E3 Salle Bellegrave Boxe Gym Douce (1) 10h00-11h00 <input type="checkbox"/> GD5 SSBE Gym Douce (1) 11h00-12h00 <input type="checkbox"/> SGD2 | Salle André Nègre Gym Douce (1) 09h00-10h00 <input type="checkbox"/> GD6 Multi Danses (1) 10h15-11h15 <input type="checkbox"/> MD1 Salle Bellegrave Boxe Renf.Musculaire (1) 09h00-10h00 <input type="checkbox"/> RF4 SSBE Pilates (1) 10h00-11h00 <input type="checkbox"/> SPi1 SSBE Gym Douce (1) 11h00-12h00 <input type="checkbox"/> SGD3 Golf de Pessac Golf (3) 09h30-10h30 <input type="checkbox"/> Go2 10h30-11h30 <input type="checkbox"/> Go3 11h30-12h30 <input type="checkbox"/> Go4 Salle Echoppes D Renf.Musculaire (Tonique) (1) 10h00-11h00 <input type="checkbox"/> RF5 Pilates (1) 11h00-12h00 <input type="checkbox"/> Pi5 | Piscine Cazalet Aqua-gym (1) 08h00-08h45 <input type="checkbox"/> A3 Salle André Nègre Badminton (Déb/Conf) (1) 08h45-10h00 <input type="checkbox"/> B1 10h00-11h15 <input type="checkbox"/> B2 11h15-12h30 <input type="checkbox"/> B3 Gym Entretien (1) 09h00-10h00 <input type="checkbox"/> GE5 Stretching (1) 10h00-11h00 <input type="checkbox"/> S3 Danses Afro Latino Caraïbes 11h00-12h00 <input type="checkbox"/> DA1 Salle Bellegrave Boxe Pilates (Doux) (1) 08h45-09h45 <input type="checkbox"/> Pi6 Pilates (1) 09h45-10h45 <input type="checkbox"/> Pi7 SSBE Prévention Chutes (1) 10h45-11h45 <input type="checkbox"/> SPC1 Salle Roger Vincent Renf.Musculaire (1) 09h00-10h00 <input type="checkbox"/> RF6 Stretching (1) 10h00-11h00 <input type="checkbox"/> S4 Gym Douce (1) 11h00-12h00 <input type="checkbox"/> GD7 Salle Echoppes G Renf.Musculaire (1) 10h30-11h30 <input type="checkbox"/> RF7 Stretching (1) 11h30-12h30 <input type="checkbox"/> S5 Salle Poujeau Sophrologie (2) 10h30-11h30 <input type="checkbox"/> So1 | Salle Haut-Livrac Gym Douce (1) 08h45-09h45 <input type="checkbox"/> GD8 Etirements Dos (1) 09h45-10h30 <input type="checkbox"/> E4 Renf.Musculaire (1) 10h30-11h30 <input type="checkbox"/> RF8 Salle Roger Vincent Renf.Musculaire (1) 08h45-09h45 <input type="checkbox"/> RF9 Stretching (1) 09h45-10h45 <input type="checkbox"/> S6 Gym Entretien (1) 10h45-11h45 <input type="checkbox"/> GE6 Salle Echoppes D Circuit Training (1) 09h00-10h00 <input type="checkbox"/> CT1 Pilates (1) 10h00-11h00 <input type="checkbox"/> Pi8 Salle Bellegrave Boxe Gym Entretien (1) 09h00-10h00 <input type="checkbox"/> GE7 Gym Douce (1) 10h00-11h00 <input type="checkbox"/> GD9 Stretching (1) 11h00-12h00 <input type="checkbox"/> S7 Salle Léon Blum Pilates (1) 10h30-11h30 <input type="checkbox"/> Pi9 SSBE Gym Assise (1) 11h30-12h30 <input type="checkbox"/> SGA1 |
| Lundi après-midi Bois de proximité Marche (Modérée) (1) 14h00-15h30 <input type="checkbox"/> Ma1 Marche (Mod/Tranq) (1) 14h00-15h30 <input type="checkbox"/> Ma2 | Mardi après-midi Golf de Pessac Golf (3) 14h30-15h30 <input type="checkbox"/> Go1 Piscine Cazalet Natation (1) 15h45-16h30 <input type="checkbox"/> N1 Aqua-gym (1) 16h30-17h15 <input type="checkbox"/> A2 | Mercredi après-midi | Jeudi après-midi Piscine Cazalet Aqua-gym (1) 12h45-13h30 <input type="checkbox"/> A4 13h30-14h15 <input type="checkbox"/> A5 | Vendredi après-midi Bois de proximité Marche Nordique (Mod +) (1) 14h00-15h30 <input type="checkbox"/> MN1 Marche Nordique (Mod -) (1) 14h00-15h30 <input type="checkbox"/> MN2 |

Veillez cocher les cases des activités / créneaux auxquels vous souhaitez vous inscrire et indiquer vos choix de priorité de créneaux

| Priorité | Activités Liste 1 | Choix des créneaux | | | Priorité | Activités Liste 2 | Choix des créneaux | | |
|----------|-------------------|--------------------|-----------|------------|----------|-------------------|--------------------|-----------|------------|
| | | 1er choix | 2nd choix | 3ème choix | | | 1er choix | 2nd choix | 3ème choix |
| 1 | | | | | 1 | | | | |
| 2 | | | | | 2 | | | | |
| 3 | | | | | | | | | |
| Exemple | Pilates | Pi2 | Pi1 | Pi4 | Exemple | Golf | Go2 | Go1 | Go6 |



Règlement Intérieur Temps Libre 2026-2027

1 - Définitions :

Le Temps Libre est un ensemble d'activités physiques et sportives mises en place et gérées par l'Office du Sport de Pessac pendant la journée.

La période d'activités est arrêtée, par décision du Conseil d'Administration, pour l'année sportive de septembre à juin.

2 - Adhésion :

L'Office du Sport de Pessac étant une association loi 1901, le montant de l'inscription représente une adhésion globale et ne correspond pas à un nombre précis de cours pour l'année. Le nombre de cours prévisionnel correspond au planning. Il peut varier en fonction des jours fériés hors vacances scolaires et des ponts qui en découlent le cas échéant, de la mise à disposition des lieux d'activité qui peuvent être réquisitionnés à tout moment par la Mairie qui les met gracieusement à notre disposition, et les cas de force majeure (intempéries, maladie d'un éducateur sportif de dernière minute...).

**Toute réclamation relative au nombre de séances n'aura pas de suite favorable.
Cette adhésion globale n'est pas remboursable.**

Sont considérées comme inscrites, les personnes qui ont rempli, signé la fiche d'inscription et pris connaissance du Règlement intérieur et du questionnaire de santé pour la délivrance éventuelle d'un certificat médical et réglé l'adhésion.

Le certificat médical reste obligatoire pour toutes les nouvelles inscriptions et pour les adhérents de plus de 80 ans, pour les autres il est valable 2 ans.

Les inscriptions et adhésions sont prises pour la saison complète, selon le tarif établi par le Conseil d'Administration (les frais de dossiers de 20€ ne sont pas remboursables).
L'adhésion annuelle au Temps-Libre n'inclut pas le coût d'inscription aux activités « découvertes » payantes et sorties spécifiques.

3 - Conditions de remboursement :

Ne pourront bénéficier d'un remboursement uniquement les personnes pouvant justifier :

- ✓ d'un changement de domicile hors Pessac.
- ✓ d'une reprise de travail ou d'un changement d'horaire de travail
- ✓ d'un arrêt total de toutes activités sportives sur présentation d'un certificat médical (prise en compte de l'arrêt à la date de présentation au secrétariat).

Pas de remboursement possible après le 1er mars de l'année en cours.

4 - Activités :

Il n'est pas prévu de période d'essai dans les activités sportives pour les personnes inscrites. La journée Portes ouvertes annuelle de juin offre cette possibilité. Le Bureau de l'Office du Sport de Pessac se réserve la possibilité de modifier les critères d'inscription en cas de fortes demandes pour une activité spécifique.

Planning des activités :

Au moment des inscriptions aux activités du Temps Libre, il sera remis à chaque adhérent un planning des vacances scolaires pour toute la saison sportive, avec l'indication des semaines de fermeture de l'Office du Sport de Pessac, des jours fériés et Ponts sans activité.

Gestion des listes d'attente :

Des listes d'attente de participants peuvent se constituer suite à la limite physique des salles et autres espaces d'activités.

En conséquence si un participant ne se présente pas à un ou plusieurs cours sans motif d'absence, pendant une durée maximum de deux mois, son inscription à un ou plusieurs cours concernés par l'absence, sera considérée comme annulée. Cette place libérée sera proposée en priorité aux adhérents en liste d'attente de l'activité concernée,

Annulation de cours :

Dans la mesure du possible, l'éducateur sportif absent sera remplacé. Toutefois, en cas d'absence pour un empêchement subit de l'éducateur sportif, le remplacement systématique ne sera pas possible et les participants ne pourront pas être toujours avertis à temps.

5 - Sanctions :

Dans le cas de constat de violences verbales, de comportements agressifs, d'écrits irrespectueux de la part d'un adhérent ou d'un groupe d'adhérents, vis-à-vis des salariés, des membres des instances dirigeantes, des éducateurs sportifs, d'autres adhérents, le Bureau de l'Office du Sport de Pessac sera en droit :

- d'appliquer des sanctions proportionnées par l'envoi d'un premier avertissement
- en cas de récidive, pourra statuer par sa commission de discipline, sur une radiation temporaire ou définitive du Temps Libre, après un entretien de l'adhérent ou des adhérents devant le Conseil d'Administration de l'Office du Sport de Pessac. Dans le cas de radiation définitive, il n'y aura pas de remboursement des sommes versées.

Les réclamations répétées ne tenant pas compte de l'indication relative au nombre de séances figurant dans l'article 2, seront également sanctionnées selon la procédure indiquée ci-dessus.

6 - Règlementation sanitaire :

Les participants s'engagent à respecter les directives sanitaires en vigueur et à respecter les consignes de l'éducateur sportif.

Le matériel présent dans les salles ne devra pas être utilisé, notamment les tapis de sol, chacun devra se munir de son propre tapis. Respecter les consignes de l'éducateur sportif.

7 - Recommandations :

Marche & Marche nordique : respect de l'environnement, port de chaussures adaptées, de bâtons de marche nordique, prévoir de quoi se désaltérer.

Dans le cas de blessure nécessitant un transport, l'adhérent se référera à la décision de l'éducateur sportif, condition indispensable pour une prise en charge par l'assurance Responsabilité Civile (RC) « vie associative » de l'Office du Sport de Pessac.

De manière générale, tout adhérent quittant volontairement le groupe ne sera plus considéré en activité.

Co-voiturage : L'Office du Sport de Pessac ne prévoira aucun Co-voiturage, les adhérents pouvant s'organiser entre eux.

Comportement : Le pratiquant inscrit s'engage à faire preuve de courtoisie et de bienveillance auprès de l'ensemble des salariés et éducateurs sportifs de l'Office du Sport de Pessac. Le respect doit être mutuel.

8 - Assurances :

L'Office du Sport de Pessac est assuré en Responsabilité Civile (RC) « vie associative », prévue par la loi sur le sport de 1984. Chaque adhérent doit d'être couvert en RC « vie privée » et reste libre de souscrire une garantie individuelle accident, mais elle est fortement conseillée, pour leurs dommages propres.

9 - Droit à l'image :

En acceptant ce Règlement intérieur, vous autorisez l'Office du Sport de Pessac à utiliser toutes photos ou vidéos, pouvant mettre en évidence votre image à des fins de communication ou lors de manifestations diverses. Vous disposez d'un droit de refus qui peut être appliqué par l'envoi d'une lettre à l'Office du Sport de Pessac.

10 - Actualisation :

Le présent règlement intérieur du Temps Libre sera remis à chaque adhérent au moment de l'inscription.

Date de modification : 22/06/2026

Le Président

Pierre CASTAIGNOS